



## DÉBAT

### **Kishore MAHBUBANI, Doyen et professeur en politique publique au Lee Kuan Yew School of Public Policy, National University of Singapore**

Merci d'avoir clarifié ce point. Je n'ai pas dit que l'Europe était un continent superflu. Je pense qu'il s'agit d'un continent indispensable, comme vous le savez, qui incite le reste du monde à viser la perspective d'un avenir sans guerre et franchement, à respecter le droit international.

Pour répondre aux commentaires du Ministre Badinter sur les États-Unis et le droit international, je me demande si nos intervenants peuvent résoudre un des grands paradoxes de notre temps. Comment se fait-il qu'un pays qui respecte à ce point chez lui le principe de la primauté du droit et qui a inspiré tant d'écrits et de réflexions sur le droit international s'oppose farouchement à la diffusion du droit international ? Au Conseil de sécurité des Nations Unies en mai 2002, la délégation des États-Unis a objecté à la venue du Président de la Cour pénale internationale (CPI) en vue de dialoguer. La délégation a refusé un simple dialogue. Lorsque je siégeais au Conseil de sécurité, les États-Unis ont fait une grosse campagne pour que les soldats américains aient l'immunité à l'égard de toute poursuite de la CPI. Comment se fait-il qu'il y ait un tel paradoxe dans un pays qui respecte le principe de la primauté du droit chez lui et qui le combat dans le reste du monde ? Nos intervenants peuvent-ils expliquer ce paradoxe ?

### **Dominique MOISI, Conseiller spécial à l'Ifrri**

Quelqu'un d'autre a peut-être envie de répondre à cette question, mais j'ai une réponse rapide qui tient en un mot : l'exceptionnalisme. C'est le mot clé pour comprendre la culture américaine. C'est le sentiment que l'Amérique est unique et donc ne peut pas être jugée par les autres.

### **Joschka FISCHER, ancien ministre allemand des Affaires étrangères**

Permettez-moi une courte remarque. Au final, même les États-Unis ont dû suivre le mouvement de la Cour pénale internationale. Avec le Darfour, les États-Unis étaient intéressés par une mise en accusation sur place pour crimes de guerre et la question qui se posait à l'époque avec Condoleezza Rice était de savoir comment s'y prendre. Au final, il est clairement apparu que cela n'était pas du tout pertinent, et que la création d'une cour internationale spécifique pour le Darfour aurait été très coûteuse. L'administration Bush a accepté que l'affaire soit référée à La Haye. Je pense qu'il s'est agi d'un revirement positif par lequel l'Amérique, la nation la plus puissante de notre époque, a accepté *de facto* – et non pas *de jure* – la réalité de la Cour internationale de Justice.

### **Robert BADINTER, ancien Garde des Sceaux, ministre français de la Justice, ancien président du Conseil constitutionnel français**

Joschka a raison en ce qui concerne le Darfour. C'est un moment tout à fait important de l'histoire de la Cour pénale internationale. S'agissant des États-Unis, je vais vous donner mon sentiment très précis. Je ne comprenais pas dans les négociations poursuivies avec nos amis américains cette hostilité fondamentale à une institution dont l'unique mission est de faire en sorte que les criminels contre l'humanité soient jugés. Il faut savoir que, dans le statut de

Rome, la compétence de la Cour n'est que subsidiaire. C'est seulement si l'État dont relèvent les accusés potentiels ne veut pas ou ne peut pas les juger qu'elle est amenée à le faire. La Cour a pour premier principe que c'est aux justices nationales de rendre la justice. C'est seulement quand elle ne veut pas ou qu'elle ne peut pas qu'elle doit intervenir. Sinon, d'ailleurs, elle ne pourrait pas faire face. Je disais toujours à nos amis américains : « Mais, vous l'avez dit, l'Amérique est un État de droit. L'Amérique est un État de droit extrêmement sophistiqué. Que craignez-vous ? A supposer qu'une enquête mette en lumière tel ou tel crime commis par tel ou tel officier supérieur ou officier des États-Unis en cours d'opération, vous avez des tribunaux militaires aux États-Unis. Vous les jugerez. En quoi cela peut le moins du monde véritablement vous gêner ? »

Il n'y avait pas à proprement de réponse sauf pour évoquer l'anti-américanisme patent chez certains qui ferait qu'on poursuivrait systématiquement les États-Unis au cours d'enquêtes qui seraient anti-américaines. Ça, c'était l'argument rhétorique. La vérité m'est apparue un jour au cours d'une conversation à Washington avec de grands juristes américains qui m'ont dit : « C'est très simple. Dans le statut de Rome, il est prévu que l'immunité liée à la fonction de chef d'État ne joue pas. Ici, ça ne joue pas. Qui est le responsable final, ultime des actions des forces armées ? Et on pense aux forces spéciales américaines qui sont très souvent en action, c'est le Président des États-Unis. C'est absolument exclu. Oubliez à tout jamais l'espérance que les États-Unis ratifient un jour le Traité de Rome ». En revanche, ce qu'on peut et qu'on doit espérer et ce qu'évoquait Joschka, c'est que les États-Unis, face à des crimes insupportables, rallient les autres membres de la Communauté internationale avec tout leur poids et disent en effet aux membres du Conseil de sécurité : « Nous sommes d'accord s'agissant du Darfour, s'agissant de la Libye, s'agissant de la Syrie », au moins pour qu'il y ait enquête car je le dis à votre intention, mon cher ami Ivanov, faites attention. Le problème de toute justice, ce sont les preuves et Dieu sait qu'on est exigeant à La Haye. Ce sont les preuves et il faut veiller à les recueillir lorsqu'on peut encore le faire et lorsqu'elles sont encore là, qu'il s'agisse des témoignages dont certains disparaîtront ou des preuves matérielles. Plus tôt l'enquête est diligentée, et mieux c'est pour l'avenir de cette poursuite judiciaire. C'est ainsi. Je ne crois pas qu'on puisse ajouter autre chose s'agissant des États-Unis que d'espérer les voir soutenir et agir dans le cadre du Conseil de sécurité sans espérer qu'ils ne ratifient jamais le Traité de Rome.

### **Hubert VEDRINE, ancien ministre français des Affaires étrangères**

Juste un mot très bref, tu as donné l'essentiel de la réponse en parlant d'exceptionnalisme américain. Ajoutons un souverainisme total. Pour les États-Unis, ce n'est ni une position spéciale dans le domaine du droit international ni dans le domaine de la justice internationale, c'est tout simplement impensable pour les États-Unis que qui que ce soit décide à leur place, dans quel que domaine que ce soit, et juge un Américain sur quoi que ce soit, et impose à un Américain quoi que ce soit. Ça n'empêche pas l'inverse puisqu'à un moment donné, le Sénat américain avait voté tellement de lois unilatérales de sanctions indépendamment des sanctions des Nations Unies contre des pays extérieurs que les trois quarts de l'humanité étaient sous sanction, en théorie, si on avait suivi le Sénat américain. Si par une sorte d'événement mystérieux le droit de veto au Conseil de sécurité disparaissait, les États-Unis quitteraient les Nations unies le lendemain. Je pense que ça ne changera pas tant que les États-Unis seront les États-Unis.

### **Question de l'assistance**

J'ai une question pour M. Ivanov. Il y a moins d'une semaine, lors de la Conférence ministérielle de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Russie n'a pas permis d'adopter une résolution ou un texte sur la liberté de l'Internet, notamment concernant les blogueurs. Cette question semble cruciale, notamment au cœur des dernières manifestations dont nous avons été témoins à Moscou. Pensez-vous que les événements en Russie marquent un tournant ou qu'ils puissent influencer la situation de manière positive dans le sens où ils pourraient favoriser cela, ou à l'inverse, qu'ils puissent influencer de manière négative toute décision concernant la liberté des personnes qui s'expriment sur Internet ? Vous avez également fait allusion à la fuite des élites qui veulent s'expatrier de Russie et je sais qu'il existe un autre problème, à savoir que la drogue tue en Russie chaque année 30 000 jeunes



gens, essentiellement des jeunes hommes. Pensez-vous qu'il existe désormais un dilemme pour l'élite russe, à savoir que si l'on se prémunit contre la liberté, les élites vont fuir le pays et que davantage de jeunes gens vont mourir chaque année à cause de la drogue car ils ne voient aucun avenir en Russie ?

### **Igor IVANOV, ancien ministre russe des Affaires étrangères**

Je pense qu'il s'agit là d'un mélange artificiel de plusieurs problèmes. Il y a le problème de la drogue, qui est catastrophique pour les jeunes générations, mais pas uniquement en Russie. Cela n'a rien à voir avec le fait qu'ils ne puissent pas aller sur Internet pour s'informer. Je suis d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un des plus grands dangers dans le pays, mais je répète que cela n'a aucun rapport avec le manque d'accessibilité à Internet ou à l'information. C'est un problème global de société pour lequel il est nécessaire de prendre des mesures sur le long terme.

En ce qui concerne la drogue, sans vouloir justifier quoi que ce soit, nous nous trouvons dans une position géographique très délicate. La drogue arrive d'un côté – l'Afghanistan – tandis qu'arrivent de l'Europe des drogues artificielles. Nous sommes pris en étau. Je répète que je n'essaie pas de justifier la situation. Il est nécessaire de développer la culture et d'imposer des restrictions, mais cela reste un vrai problème.

Pour ce qui est de la décision de la Russie de ne pas soutenir cette résolution, je vais être franc. Je n'ai pas lu la résolution et je ne sais pas exactement de quoi il retourne. Cependant, lorsque j'étais ministre et que j'ai soumis un projet de résolution sur l'Internet à New York, nous avons tenté de couvrir un large éventail de problèmes liés à Internet, y compris la cyber-sécurité aujourd'hui. Pour ce qui est du contrôle d'Internet, la question de savoir si ce contrôle est faisable et techniquement efficace reste ouverte, tout du moins dans un pays tel que la Russie.

Je peux vous dire que ces manifestations ont été organisées grâce à Internet et non pas par le biais des télévisions ou des radios, ce qui prouve une fois de plus qu'il existe un accès libre à l'information sur Internet. C'est pour cela que je ne pense pas qu'il soit possible de le bloquer aujourd'hui. Je ne suis pas spécialiste de ces questions, mais comme le formulent les experts, il est impossible de le bloquer parce que les gens trouvent toujours d'autres manières de faire circuler l'information, et je ne pense pas que ce soit l'intention du gouvernement. A mon avis, Internet joue à bien des égards aujourd'hui un rôle de plus en plus actif dans le quotidien de la jeune génération et de l'élite politique. Tout d'abord parce que la télévision est de mauvaise qualité. La télé est sous contrôle et diffuse essentiellement des informations officielles que personne ne veut écouter. Ensuite, la radio n'est pas très vaillante non plus. C'est pour cela que les gens créent du lien via Internet. Je pense que ce dernier est en train de prendre une telle place dans la société qu'il serait très difficile de le couper.

### **Anil RAZDAN, Ancien ministre de l'Énergie de l'Inde**

Je suis originaire d'Asie où l'on discute abondamment de l'Europe depuis deux ou trois jours. L'Europe émerge probablement de sa posture de bloc commercial pour devenir peut-être dans quelques années un bloc politique très fort. Qu'en pensez-vous ? La décision serait-elle difficile à prendre pour le Royaume-Uni et la Russie ? Je pense que le Royaume-Uni est physiquement plus proche de l'Europe mais psychologiquement plus proche par-delà l'Atlantique de ses amis nord-américains. De la même manière, j'aime à penser que la Russie se trouve à quelques encablures de l'Europe mais est psychologiquement très proche des autres pays asiatiques. En conséquence, si l'Europe devait se durcir en tant que bloc politique dans les années ou décennies à venir, quelle serait la réaction ou l'interface de l'autre côté de la barrière ?

**Joschka FISCHER, Ancien ministre allemand des Affaires étrangères**

Tout d'abord, permettez-moi de commencer par mon appréciation de la Russie. Elle remonte à quelques années après la fin de la Guerre froide, le retrait de l'Armée rouge, le retour des soldats russes en Russie et la Fédération de Russie. Nous avons fait l'expérience non seulement en Allemagne mais aussi à Vienne, en République tchèque et dans d'autres endroits du retour des Russes, du retour de la classe moyenne et de la classe moyenne supérieure russes et de nos jours il existe dans les villes de fortes minorités russes. Par exemple, à Berlin, après la minorité turque et asiatique, la minorité russe est la deuxième minorité la plus importante, avec ses commerces, ses journaux, ses chaînes de télé, stations de radio et ainsi de suite. Les liaisons aériennes entre les villes européennes et russes sont complètes malgré l'existence de plusieurs trajets journaliers. Je pense que la majorité de la population russe, tout du moins la classe moyenne qui vit dans les villes russes, soit 80% de la population russe, vit à l'Ouest de l'Oural et regarde vers l'Europe, pour des raisons aisément compréhensibles.

Ce qui est envisageable, sachant que l'une des questions de négociation entre la Russie et l'Union Européenne concerne la liberté de circulation et le régime de visas, serait que l'Europe, suite aux évolutions actuelles, assouplisse le régime des visas, ce qui à mon sens constituerait une contribution positive. Cependant, une vaste majorité des Russes sont tournés vers l'Occident, et lorsqu'ils regardent à l'Ouest, le premier arrêt est l'Europe. Il s'agit d'une réalité géographique et il existe en outre des liens historiques et culturels extrêmement forts entre les différentes nations et capitales européennes et la Russie. Je ne vois donc pas la Russie se tourner vers l'Asie. La Russie a des intérêts asiatiques, qui sont très forts, mais en termes de perspectives phares, je pense que le point de vue russe est tourné vers l'Europe, ce qui me semble être une option positive.

A mon sens, le Royaume-Uni s'est tiré une balle dans le pied en prenant cette décision, et je vais vous expliquer pourquoi. L'Amérique, face à ses propres défis, a tout intérêt à ce que l'Europe soit forte et aucun intérêt à se retrouver face à un partenaire qui s'amenuise, et le Royaume-Uni est lui aussi dans une situation économique compliquée, pour parler avec diplomatie. Les États-Unis seraient davantage séduits par un Royaume-Uni jouant un rôle clé – ce qui serait possible s'il avait une approche différente de l'Union Européenne - et un rôle plus important dans l'avenir de l'UE que par un Royaume-Uni qui a choisi de se retirer de l'Europe. Je pense qu'il s'agit là d'un des problèmes majeurs qui alimente le débat intérieur au Royaume-Uni. Vous pouvez en tout cas le percevoir comme étant un argument central dans les commentaires actuels. Je pense que même dans son point de vue transatlantique – qui est une tradition forte et admirable – le Royaume-Uni s'est tiré une balle dans le pied. Les Américains vont se tourner vers une Europe unie et plus puissante plutôt que vers le Royaume-Uni.

**Igor IVANOV, Ancien ministre russe des Affaires étrangères**

Comme vous le savez, dans notre pays les tendances ont changé avant et après la révolution. Une tendance était en faveur du développement des relations avec l'Occident et l'Europe et l'autre en faveur du développement des relations avec l'Asie. Je ne pense pas que la géographie joue encore un rôle aussi prépondérant aujourd'hui. La mondialisation implique de se développer dans plusieurs directions.

En ce qui concerne l'Europe, je suis très pragmatique. Je n'imagine pas la Russie devenir membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ou de l'Union Européenne, mais je suis tout à fait favorable au développement de relations avec ces deux structures. Avec l'Union Européenne, nous devons créer une base juridique solide pour notre coopération et le régime d'exemption de visa n'est qu'un élément parmi tant d'autres. Cette base est nécessaire et c'est pour cela que nous nous sommes accordés à créer des espaces communs. Que signifie la notion d'espace commun ? Cela signifie que nous jouons avec les mêmes règles sur la même base juridique, sans faire formellement partie de l'Union Européenne. C'est ainsi que je vois les avancées à venir, en matière de transports par exemple, en créant la même alliance de transport, et en matière de sécurité énergétique, en créant la même base de sécurité énergétique et sans se demander si le Nabucco devrait contenir le projet South Stream, mais en ayant une stratégie énergétique commune, et ainsi de suite de la même manière dans d'autres domaines.



Dans le même temps, il faut comprendre qu'on ne peut pas acheminer des matières premières en Europe depuis la Sibérie. Ce serait un très mauvais calcul. C'est pour cela que nous avons un énorme marché dans la région Asie-Pacifique et nous devons utiliser ce privilège pour avoir une partie en Asie et l'autre en Europe et développer ces relations. C'est pour cela que nous sommes membres des principales organisations régionales, telles que la Coopération économique de la zone Asie-Pacifique (APEC) et d'autres structures et que nous allons développer ces relations. Il y aura un sommet de l'APEC à Vladivostok pendant l'été et l'idée est de développer la sécurité énergétique, la sécurité des transports, la sécurité alimentaire ainsi que d'autres domaines dans lesquels nous pouvons jouer un vrai rôle et développer des relations avec les pays concernés.

**Dominique MOISI, Conseiller spécial à l'Ifrri**

J'ai promis à Igor et à Robert de les libérer à 18H00 donc nous ne prendrons pas d'autres questions. Je tiens à les remercier tous les deux. J'ajoute que cette session m'aura permis de ressentir plus que jamais que le vrai sujet de ces conférences sur la gouvernance mondiale est la réhabilitation de l'idée de progrès. Nous sortons d'une session pour en suivre une autre avec l'idée que le monde peut être amélioré, même si ce n'est qu'à la marge. Merci beaucoup à vous tous.